

Extract of ch-cayenne.fr

<http://www.ch-cayenne.fr/Comite-de-coordination-regionale-de-la-lutte-contre-les-infections-sexuellement.html>

**Comité de coordination
régionale de la lutte contre les
infections sexuellement
transmissibles et le virus de
l'immunodéficience humaine
(COREVIH)**



Publication date: jeudi 18 février 2016

- COREVIH -

Copyright © ch-cayenne.fr - Tous droits réservés

Présentation du Corevih Guyane

Le Centre Hospitalier de Cayenne est l'établissement de santé siège de la Coordination Régionale de la lutte contre le Virus de l'Immunodéficiency Humaine (COREVIH) de Guyane.

Tél : 05 94 39 50 25 et 05 94 39 48 12

Fax : 05 94 39 50 16

Le territoire de référence est la Guyane Française, collectivité territoriale de plus de 83 000 km² .

Les missions principales des COREVIH sont arrêtées par décret ministériel sur la base du décret n°2005-1421 du 15 novembre 2005, consolidé le 29 juin 2020.

Le COREVIH Guyane a été mis en place progressivement en 2008.

Il a succédé au Centre d'Information et de suivi de l'immunodéficiency Humaine (CISIH) dans une volonté d'élargir sa représentativité aux acteurs de la lutte contre le VIH tels que les associations oeuvrant au quotidien à la lutte contre le VIH et les représentants de personne vivant avec le VIH notamment.

Le COREVIH est composé de membres se réunissant au sein d'un comité de coordination. Ce comité établit un plan de travail au travers de la constitution de commissions thématiques avec une fréquence de réunion spécifique en groupes de travail restreints sur participation volontaire.

Les membres du Comité sont nommés pour un mandat de 4 ans.

La nomination, par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) des membres du COREVIH Guyane a eu lieu le 16 février 2018 : 42 membres, répartis en 4 collèges (arrêté n°2018-35 du 16 février 2018) :

" Des représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux, pouvant être choisis parmi les professionnels de santé y exerçant (collège 1) : 5 titulaires, 4 suppléants

" Des représentants des professionnels de santé et de l'action sociale, de la prévention et de la promotion de la santé (collège 2) : 12 titulaires, 10 suppléants

" Des représentants des malades et des usagers du système de santé (collège 3) : 3 titulaires, 3 suppléants

" Des personnalités qualifiées (collège 4) : 5 titulaires, aucun suppléant

Lors de la réunion inaugurale d'un COREVIH nouvellement nommé, les membres du COREVIH réunis au sein du comité de coordination, procèdent à l'élection d'un(e) Président(e), d'un(e) Vice-président(e) et des membres du bureau permanent du COREVIH.

Le bureau a pour mission la définition des axes stratégiques à défendre sur le territoire, la définition d'un programme d'activités tenant compte des particularités locales ainsi que l'évaluation des programmes menés sur le territoire. Il vote également le règlement intérieur et le budget annuel du COREVIH.

Initialement le COREVIH a été conçu pour lutter contre l'infection par le VIH, sans être un opérateur direct, avec pour principales missions :

- " la coordination des acteurs de la lutte contre le VIH
- " assurer la qualité et la sécurité de la prise en charge
- " le recueil et l'analyse des données épidémiologiques

Depuis le décret du 28 avril 2017 les missions des COREVIH se sont élargies aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST) dans une approche globale de santé sexuelle. Les ARS doivent veiller à la mise en place, au pilotage et à l'évaluation de la stratégie nationale de santé sexuelle, et les COREVIH doivent prioritairement participer aux axes suivants :

- " Améliorer le parcours de santé en matière d'IST : prévention, dépistage, prise en charge
- " Ruvrer aux besoins spécifiques à apporter aux populations les plus vulnérables au VIH et IST
- " Tenir compte des spécificités de l'outremer pour mettre en oeuvre l'ensemble de la stratégie de santé sexuelle

Les récents décrets relatifs aux des COREVIH s'inscrivent dans un objectif clair et précis d'élimination de l'épidémie d'infection par le VIH à l'horizon 2030, notamment :

- " en luttant contre l'épidémie cachée du VIH
- " en diversifiant la prévention
- " en réduisant les inégalités dans l'accès, le recours et le maintien aux soins
- " en assurant la qualité de vie, la prévention et l'accompagnement dans un parcours de soins, en tenant compte des comorbidités et du vieillissement des personnes vivant avec le VIH (PVVIH)
- " en luttant contre les discriminations, les stigmatisations, les violences liées au genre, des PVVIH et des personnes vulnérables à ce virus et aux IST.

Pour assurer ces missions, le COREVIH Guyane s'appuie sur une équipe hospitalière basée au CH de Cayenne.

L'équipe du COREVIH du CH Cayenne se compose principalement :

- " d'une cellule administrative
- " d'une cellule de coordination
- " d'une cellule « valorisation » pour la conception, la gestion et l'analyse des rapports et publications relatifs à l'infection par le VIH en Guyane.

Rapport d'activités

<dl class='spip_document_8594 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

Rapport d'activités 2019